

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la
séance ordinaire du conseil municipal de
Cloridorme tenue le 14 novembre 2011 à
19h30 à l'Hôtel de ville de Cloridorme.

SONT PRÉSENTS: MM: Raynald Dufresne
Jean Paul Huet
Jean Louis Clavet
Valère Huet
Cyrice Côté
Mme Sonia Côté

ABSENT : aucun

Étaient également présentes
Mesdames Marie Dufresne, directrice
générale et Léona Francoeur
sec.adjointe, de même que Yvan Pruneau,
chef pompier.

Son honneur le maire, madame Jocelyne
Huet, constatant qu'il y avait quorum
déclare la séance ouverte.

4- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution #281-11-11

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du
jour tel que présenté soit et est
adoptée.

- a) Résolution pour soumission pour meilleur prix
- b) Élargissement rte Pointe-à-la-Frégate
- c) Matane pour chef pompier
- d) Travaux lac Alphé

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

5- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS

Résolution # 282-11-11

Approbation du procès-verbal de la
séance ordinaire du conseil municipal
tenue le 11 octobre 2011

Chaque membre du conseil ayant reçu le
procès-verbal de la séance ordinaire du
conseil municipal tenue le 11 octobre
11, au moins vingt-quatre heures avant
cette séance, la secrétaire est
dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD
DUFRESNE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que
le procès-verbal de la séance ordinaire
du conseil municipal tenue le 11 octobre
2011 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Résolution # 283-11-11

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 26 octobre 2011

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 26 octobre 11, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE SONIA CÔTÉ CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 26 octobre 2011 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6- CORRESPONDANCE DU MOIS

6.1 Sécurité Publique :	Accusé de réception/ l'érosion berges
6.2 Affaires Municipales :	Dépôt de compensations de taxes : 14 997 \$
6.3 Finances Québec :	Dépôt suite à la Facture du M.T.Q. : 39 944.47 \$
6.4 :Finances Québec :	Dépôt bancaires taxes école : 265.00 \$
6.5 : Finances Québec :	Dépôt décompte progressif #2 159 502.34 \$
6.6 : Finances Québec :	Dépôt M.T.Q. : 1 147.44 \$
6.7 : Caureq :	Remise de taxes centre 9-1-1 293.64 \$
6.8 : Affaires Municipales :	Rappel de l'importance d'un code éthique
6.9 : Commission Scolaire :	Échanges rencontre du 14/10 à Gaspé
6.10 : Comité PGMR :	Compte rendu de la réunion PGMR à Gaspé
6.11 : David Lavoie	séminaires : 12 et 13/11 pour les pompiers.
6.12 : Affaires municipales :	Eau potable, sessions formation
6.13 : Firme roche :	<u>COMPTE RENDU PROJET MISE AUX NORMES</u>
6.14 : BPR :	<u>Information Pont de la Rivière du Petit Cloridorme</u>
6.15 : Firme Roche :	<u>Essai pilote technologie OXYCAIR</u>
6.16 : Sécurité publique :	Service police pour année 2012' : 25 845 \$
6.17 : BPR :	Remerciement lors du congrès des maires
6.18 : Société habitation	Approbation budget HLM
6.19 : Information sur cas de négligence criminelle	
6.20 : Information Aménagement et urbanisme	
6.21 : Mutuelle des municipalités :	<u>Dossier assurance À REGARDER</u>
6.22 : Xérox :	Information photocopieur
6.23 : Sécurité civile :	<u>Décision pour 2 citoyens</u>
6.24 : CSST :	Taux pour 2012
6.25 : Code Éthique	<u>Déroulement de la journée à Grande-Vallée</u>
6.26 : Groupe Bouffard :	Vente de fer au groupe Bouffard : 1 541.80 \$
6.27 : Compte rendu de la rencontre à Gaspé par Marie sur l'Érosion du littoral	
6.28 : Pour votre information document Plan d'Action en prévention	
6.29 : Réunion de chantier mercredi le 9 Novembre à 9h00	
6.30 : Le placoteux :	code éthique / Maire dit NON
6.31 : Etienne Couture :	Formation pompiers (voir avec Yvan)
6.32 : Finances québec :	Décompte progressif :1 097.748.59 \$
6.33 : M.R.C. :	Rapport SQ
6.34 : CRÉS :	Information
6.35 : MAMROT :	Information très intéressante
6.36 : Recyc-québec	Compensation année 2009 : 10 707.09 \$
6.37 : québec Municipal	information
9.1 : bpr :	rés.bornes arrachées dans la phase 1
9.2 : ville de gaspé :	résolution pour programme acces logis
9.3 : v.o.b. cegep :	rés./hausse des frais de scolarité
9.4 : ste-justine de newton :appui/ les ruraux du québec «	
9.5 : heures à jacky huet :	dép.
9.6 livres en fête :	pabos le 15 novembre aga
9.7 : approbation travaux voirie 2011	
9.8 : rémunération pompiers	
9.9 : adoption du règlement de zonage 6c	
9.10 : ouverture aréna ... a changer thermostat	
9.11 motoneige pour chloration ?	
9.12 : cadre normatif ministère sécurité publique :	
9.13 : demande d'un citoyen (aide/érosion des berges)	
9.14 : adoption du code éthique (déjà en main)	
9.15 : politique subv. organismes locaux/cartier énergie	
9.16 : discours du maire	
9.17 aussi à discuter :coût pour le vidange des conteneurs a l'éco-centre....	
9.18 : étienne couture : nouveau avec la centrale caureq.pour votre information	
9.19 : université sherbrooke...stagiaires en environnement,	
9.20 : umq : adhésion l'union des municipalités	

9.21 : Beau Bassin : travaux effectués : route 132
9.22 : Contrat de services de la concierge
9.23 : Projet de résolution : Cloridorme-égouts et traitement des
eaux usées et MTQ

Des photocopies de toute la correspondance ont été transmises aux membres du conseil.

7 - RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS

Madame le maire demande aux conseillers de nous entretenir de leur dossier respectif.

Raynald Dufresne : route aqueduc- ponceaux- éthique

Sonia Côté : TACIM- rencontre C.Scolaire- solidarité rurale- économie sociale - éthique

Jean Paul Huet : éthique- rencontre Génivar/hydrocarbures- aréna

Jean Louis Clavet : éthique- route- pompiers- fête de Noël organisée par pompiers

Valère Huet : rencontre sectorielle- DG musée de la Gaspésie pour torpille- économie sociale- éthique

Cyrice Côté : éthique- a deux dossiers qu'il va mener à bien

Madame le maire : rencontre ruralité- service de proximité- gouvernance santé/jeunesse- économie sociale- MADA- éthique- la reconquête du Qc- lutte à la pauvreté- prétrolia.

Yvan Pruneau : fermeture du réseau 4 fois durant le mois- accottement- ponceau- amasser vieux tuyaux- formation incendie.

8- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} octobre AU 31 octobre 2011

Résolution # 284-11-11

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ CONSEILLER, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois d'octobre de la municipalité pour un montant de 84 464.82. Un listing des comptes a été remis à chacun des membres du conseil municipal.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

Marie Dufresne, sec-trés.

Maire

Sec-très.

Résolution # 285-11-11

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU le paiement des comptes présentés au conseil concernant l'administration courante et les factures du projet. Les listes font partie intégrante du présent procès verbal.

Projet : les factures seront prélevées à même le règlement d'emprunt # 2008-04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 286-11-11

Renouvellement des assurances

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU le renouvellement des assurances de la municipalité pour l'année 2012 pour un montant de 27 511\$.

QUE certaines vérifications soient effectuées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 287-11-11

Plan d'action en milieu de travail

Sur la proposition de SONIA CÔTÉ CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil prend note du dépôt du plan d'action en milieu de travail préparé en collaboration avec AST, mutuelle de prévention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 288-11-11

Travaux phase 1/bornes arpentage

CONSIDÉRANT QUE lors des travaux de réaménagement de la route 132 et des travaux d'implantation d'un égout municipal réalisés en 2009;

CONSIDÉRANT QU'Une lacune a été observée aux plans et devis à savoir qu'aucune borne de terrain n'avait été répertoriée;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs bornes ont été arrachées, que l'entrepreneur n'en a remplacé aucune;

CONSIDÉRANT QUE dans une lettre reçue de BPR Groupe Conseil en date du 27 septembre dernier il appert que la municipalité devrait remplacer 8 bornes d'arpentage au coût approximatif de 700\$/chacune;

CONSIDÉRANT QUE le conseil considère que des experts (ingénieurs, surveillants de chantier) en quantité suffisante étaient sur le terrain et auraient dû tout de suite prendre les moyens qui s'imposaient;

POUR TOUS CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR RAYNALD DUFRESNE CONSEILLER ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil ne se juge aucunement responsable de ce fait.

QUE la surveillance du chantier était de la responsabilité de BPR Groupe-Conseil, de même que la conception des plans et devis.

QUE la municipalité demande à BPR Groupe Conseil de défrayer le coût de ces remplacements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 289-11-11

Résolution en faveur d'un renouvellement à long terme du programme AccèsLogis Québec

Attendu que partout au Québec des ménages locataires soit des familles, des aînés en perte d'autonomie, des personnes sans-abri ou vulnérables et des personnes seules, ont des besoins pressants de logements à prix abordable;

Attendu que des ménages de notre municipalité de CLORIDORME ont des besoins de logements abordables;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu;

Attendu que les budgets du programme AccèsLogis Québec sont pratiquement épuisés et ne pourront répondre à tous les projets en développement dans notre région et au Québec;

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

Demander au gouvernement du Québec de maintenir un programme de développement de logements communautaires adapté aux besoins, fonctionnel et applicable sur l'ensemble du territoire québécois;

Demander au gouvernement du Québec de maintenir un programme qui permet de réaliser des logements dans les différents contextes territoriaux du

Québec et qui est équitable quant à la participation requise par les milieux;

Demander au gouvernement du Québec de poursuivre sans délai le programme AccèsLogis Québec à long terme et d'allouer dans son prochain budget les sommes nécessaires pour réaliser 3000 logements par année pendant un minimum de 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 290-11-11

Appui à l'AGECGI dans sa campagne pour que cesse la hausse des frais de scolarité

CONSIDÉRANT l'annonce du gouvernement de hausse à nouveau les frais de scolarité de 75% à partir de 2012, après une hausse de 30% entre 2007 et 2012;

CONSIDÉRANT QUE 100% de nos étudiants doivent aller à l'extérieur de la région afin d'obtenir un diplôme universitaire de manière traditionnelle;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle hausse des frais de scolarité en 2012 ajoutera des dépenses supplémentaires importantes au nombre important de dépenses de l'étudiant qui quitte sa région;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle hausse des frais de scolarité en 2012 nuirait à l'accessibilité aux études et augmenterait l'endettement étudiant;

CONSIDÉRANT les impacts importants d'une hausse de frais de scolarité pour les étudiants et pour les familles québécoises, et plus particulièrement pour les ménages de la classe moyenne qui n'ont pas accès aux prêts et bourses;

CONSIDÉRANT les dérives occasionnées, entre autres, par le manque de collaboration des composantes du réseau universitaire et l'absence de coordination du système universitaire québécois;

CONSIDÉRANT QU'il existe de nombreuses façons de financer les universités qui n'impliquent pas une augmentation du fardeau financier des étudiants;

POUR TOUS CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR VALÈRE HUET CONSEILLER ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme appui les étudiants dans leur démarche et demande à l'Assemblée Nationale de maintenir l'accessibilité financière aux études universitaires en renonçant

à une nouvelle hausse des frais de scolarité en 2012 et en adoptant une loi-cadre sur les universités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 291-11-11

Résolution d'appui

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

D'appuyer le site facebook « Les Ruraux du Québec »,

D'après le texte de résolution passé le 13 septembre 2011 en séance de conseil à la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton et le 24 août 2011 à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

De favoriser la diffusion de ce site aux citoyens dans chacune des villes et municipalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 292-11-11

Rencontre sectorielle/bibliothèque

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise Valère Huet et Léona Francoeur à participer à la rencontre sectorielle qui se déroule à Madeleine pour les bibliothèques. Madame Léonie Mimeault, bénévole est également présente.

QUE les frais reliés à ce déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 293-11-11

Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 10 987\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 294-11-11

Rémunération des pompiers année 2011

CONSIDÉRANT QUE le service incendie compte des pompiers volontaires qui ont accepté une rémunération forfaitaire par année, rémunération accordée en fonction des sorties (intervention, pratique, réunion, activités diverses, etc);

CONSIDÉRANT QUE ces pompiers doivent également obtenir leur grade de pompier 1, grade obligatoire pour leur permettre d'intervenir sur sinistre ;

CONSIDÉRANT QU' à chaque année il aurait dû y avoir des coupures à cause d'absence répétitive de certains pompiers;

POUR TOUS CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ
PAR JEAN PAUL HUET
ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal applique la coupure à deux pompiers (déjà déterminé à l'Interne) élaboré de cette façon :
montant annuel divisé par 16 sorties x
par le nombre de sorties de ces deux pompiers.

QUE les autres pompiers, même s'Il manque des présences soient payées au complet étant donné que ceux-ci font les efforts nécessaires vis-à-vis la brigade.

QUE le conseil autorise la directrice générale à effectuer le paiement (certains pompiers qui ont terminé leur formation recevront un montant de 100\$ de plus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 295-11-11

Adoption du règlement # 2007-05-01-11

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE
CONSEILLER IL EST RÉSOLU : l'adoption
du règlement portant le # 2007-05-01-11
concernant la création d'une nouvelle
zone : 6C à même la zone 11 HA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 296-11-11

Préparation aréna

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le changement de thermostat dans l'aréna pour des thermostats électroniques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 297-11-11

Adoption du code d'éthique des élus municipaux, règlement # 2011-06

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU l'adoption du
code d'éthique des élus de la
municipalité de Cloridorme, règlement
portant le # 2011-06 dont copie fait
partie intégrante du présent procès
verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 298-11-11

Achat

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU l'achat d'une
palette de chlore et la soudure à
effectuer sur la machine à sel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 299-11-11

Achat au meilleur coût

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate
ses employés municipaux à faire des
demandes de prix afin d'obtenir la
marchandise nécessaire à moindre
coût et au meilleur prix possible.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 300-11-11

Élargissement route de Pointe-à-la-
Frégate

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise l'élargissement
de 30 pieds demandé par Cartier Énergie
dans l'endroit déterminé à condition
que les propriétaires concernés signent
la demande d'autorisation que la
municipalité leur fera parvenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 301-11-11

Rencontre Matane

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil mandate monsieur Yvan
Pruneau à participer à cette rencontre
portant sur des pressions à faire afin
de pouvoir recevoir les formateurs en
incendie en période hivernale.

QUE les frais reliés à ce déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 302-11-11

Travaux au Lac Alphé

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise l'inspecteur municipal à procéder aux travaux requis afin de déboucher les tuyaux du Lac Alphé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 303-11-11

Abri/éco-centre

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ
CONSEILLER IL EST RÉSOLU : de faire un abri à l'éco centre pour le travailleur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame le maire invite les citoyens à la période de questions.

Question sur torpille et expropriation de propriété (érosion berges)

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h35.

« Je, Jocelyne Huet maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Sec-trésorière

